8e

Paris ce 20 juillet 1793,
l'an 11e de la Republique.

Seance de l'Academie du 17 janvier 1793. lettre de M. Marre qui demande la place de chirurgien interne de l'hospice. —

Citoyen,

Dans une de ses dernieres seances, l'Academie de chirurgie a arreté que la place de Prevost de l'ecole pratique seroit donnée au concours; mais vous regardant comme titulaire, et ~~sachant~~ apprenant que vous servez la Republique dans ses armées, l'Academie a cru qu'il seroit injuste de proceder à ce concours, avant de savoir ~~et auparavant~~ si vous ne desirez pas conserver encore un an la place de l'ecole pratique ~~que vous occupez~~. elle m'a chargée de vous ecrire à ce sujet, afin de connoitre vos intentions. je suis flatté de trouver cette occasion de vous assurer de la parfaite consideration avec laquelle j'ai l'honneur d'etre,

Citoyen,

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

Sue

Secretaire par interim de l'Academie. —

Vous voudrez bien m'adresser votre reponse rue des [illegible] St. Germain n° 17. —

Séance du 13 dec. 1792. copie de la deliberation prise par le College et l'Academie relativement à la nomination de M. Sue fils par concours dans la chaire de professeur surnuméraire à l'Academie. —

ACADÉMIE DE CHIRURGIE
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
carton 8
ARC 8 d. 12

Séance du 25 oct. 1792. pour la statue de Louis XV et la lettre au Ministre de l'intérieur

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE